

LE CHARREYSONNANT



N°11 Septembre-2015

Le Mot du Maire

Chères amies, chers amis,

J'espère que l'été prolongé a été bénéfique pour tous ; la rentrée scolaire va de pair avec la rentrée administrative, c'est pourquoi l'équipe municipale va continuer à travailler sur les dossiers en cours.

Les travaux de voirie rue Gachot vont débuter dans le mois, avec certainement des gênes pour les riverains qui, je l'espère, seront conciliants en attendant la fin du chantier ; enfin un tapis routier digne de ce nom ainsi que trois ralentisseurs seront intégrés à la rue.

Le plan de circulation évolue également avec la pose de nouveaux coussins berlinois, ruelle Charniot, rue de l'Église et rue d'Amont ; un miroir de sécurité sera posé au droit de la route d'Esbarres pour faciliter la sortie du lotissement.

Les priorités à droite reverront le jour dans notre village sur toutes les intersections hormis pour le carrefour des départementales. De plus amples informations vous seront diffusées dans les prochaines semaines.

Très bonne rentrée à toutes et tous, Bien amicalement

Sylvain DOISNEAU

Mollo le bruit !



Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30
**Samedi de 9h à 12h
et de 15h à 19h**
**Dimanche et tous
jours fériés
de 10h à 12h**

Depuis la loi bruit de 1992, gêner ses voisins en faisant du bruit peut coûter cher : l'article R. 48-2 du code de la santé publique prévoit une contravention de 3ème classe (jusqu'à 3000F soit 450 euros) pour punir l'auteur de nuisances sonores, même si le bruit ne gêne qu'une seule personne. Si vous êtes victimes de nuisances,



de jour comme de nuit, il faut avant tout envisager une démarche amiable. Lorsque le problème persiste, vous pouvez faire constater l'infraction par les services de police ou de gendarmerie qui dresseront, le cas échéant, un procès-verbal transmis au Procureur de la République. Vous pouvez aussi contacter votre mairie.



L'Agenda du mois

Mardi 1^{er} Septembre : rentrée des classes maternelles et primaires

Samedi 5 Septembre de 9 h à 12 h : Inscriptions à l'Ecole de Musique à Brazey ou Seurre

Dimanche 6 Septembre : Vide grenier organisé par l'association Charrey en Fête

Vendredi 18 Septembre à 20 h : Conseil Municipal en salle d'honneur de la Mairie

Inscription aux Affouages **du 7 au 28 Septembre 2015**

Mairie – 2, Place Saint Pierre 21170 Charrey sur Saône Email : lecharreysonnant@laposte.net

L'Echo des champs : les cultures de printemps

Les cultures qui seront récoltées en septembre dans les champs autour de notre village sont principalement les Maïs, tournesol et soja. Elles sont appelées cultures de printemps en référence à leur date de semis.

Le tournesol :

L'huile de tournesol joue un rôle nutritionnel fondamental dans l'alimentation humaine, comme apport essentiel d'énergie et d'acides gras dans la ration quotidienne alimentaire. Il existe de nombreux débouchés non alimentaires du tournesol une partie, transformée en biocarburant, est incorporée au gazole. Les huiles végétales et leurs dérivés, biodégradables et d'origine renouvelable, possèdent des propriétés solvantes, hydrauliques, lubrifiantes, émoullientes ou tensioactives, qui leur confèrent un intérêt grandissant pour remplacer les produits dérivés du pétrole.



On les retrouve dans les produits de grande consommation (savons, crèmes, rouge à lèvres, mousse à raser, produits d'entretien) ou industriels (encres d'imprimerie, fluides hydrauliques ou lubrifiants).

Dans le bitume « vert », des esters d'huile de tournesol remplacent les hydrocarbures pour fluidifier le bitume au moment de son épandage sur la route. Ce fluxant à base de tournesol ne s'évapore pas au moment du refroidissement ce qui réduit l'émission de vapeurs toxiques mais aussi les nuisances dues aux odeurs.



Le soja :

Alimentation humaine et alimentation animale, deux débouchés en plein essor ; 30% des tonnages produits en France en 2011 sont pour la consommation humaine. Cette production est appréciée des transformateurs en raison de son caractère non OGM, de la proximité des approvisionnements et d'une traçabilité fiable.

Le Maïs :

Les débouchés du maïs sont : la semoulerie (8% des volumes), l'amidonnerie (18 %) et l'alimentation animale pour 72 %.

Les débouchés de l'industrie de la semoulerie se répartissent entre des produits alimentaires (alimentation humaine ou animale) et non alimentaires.

Elle rentre dans la composition de la bière, des céréales pour petit déjeuner, biscuits apéritif, etc..

L'amidon obtenu par transformation du maïs devient divers composés comme des sirops de glucose, des dextroses. L'amidon et ses dérivés sont utilisés dans de nombreux secteurs : pharmacie, chimie, production de papier et carton, également dans les industries agroalimentaires



L'écho des berges ou des fossés : La salicaire (en photo sur la première page)



Le nom de la salicaire vient de ses feuilles qui ressemblent à celles du saule. Autres noms populaires : Salicaire officinale, Herbe aux coliques, Lysimaque rouge

Elle semble assez indifférente à la nature du sol pourvu qu'il ne soit pas trop acide, la salicaire poussant toujours à proximité de l'eau. Elle apprécie notamment les bords des rivières et fossés, où elle forme des touffes abondantes. Le fruit est une capsule. La dispersion des graines se fait souvent par l'intermédiaire de l'eau.

Au XVIII^e siècle, ses usages thérapeutiques seraient apparus pour soigner les diarrhées. Les anciens lui donnent des vertus hémostatiques et cicatrisantes. Contre les coups, les piqûres d'abeille ou de guêpe, ils disaient: « Prendre trois feuilles d'herbes fraîches différentes et frotter avec»

Les travaux rue Gachot et devant l'abribus



Les subventions attendues ayant été validées, les travaux de réfection de la voirie et les aménagements de la rue Gachot et d'un plateau surélevé Route de Bonnencontre au niveau de l'abribus, vont débiter courant Septembre.

A la Suite de l'appel d'offres et à la délibération du Conseil Municipal du 12 février dernier, la société Noirod de Nuits Saint Georges été retenue pour réaliser les travaux. Une première réunion de chantier va avoir lieu en septembre.

Erratum Fête du 14 Juillet :



Dans la famille Ruffin, il y a 3 fils : Pascal, Laurent et Fabrice ... bien entendu dans le Charreysonnant du mois d'Août, vous avez reconnu aux fourneaux Laurent et non pas Pascal. Avec toutes nos excuses !..

Etat Civil :

Baptême républicain :



Le 1^{er} Aout 2015 Monsieur le Maire Sylvain Doisneau, assisté d'Evelyne Liaud, a célébré le baptême républicain de Inès, Fatimata, Jeannine GILLOT, fille de Delphine GILLOT et Ydirissa CISSE La marraine est Amandine Bonnardot et le parrain est Emmanuel Guichard

Le baptême républicain (ou baptême civil ou parrainage civil) est un usage remontant à la révolution française. Il consiste en une déclaration de parrainage devant l'officier de l'Etat Civil lors

d'une cérémonie par laquelle les enfants sont accueillis dans les institutions républicaines. Il s'agit d'un engagement moral.

Le déroulement de la saison affouagère 2015/2016:

L'inscription à la liste affouagère a eu lieu du 15 au 29 juin et 24 feux (ou foyers) se sont inscrits. En septembre, du 7 au 28 cette année, se font les inscriptions aux affouages. Les affouagistes viendront en Mairie signer leur inscription et remettront une copie de leur assurance de responsabilité civile.

Le tirage au sort des lots aura lieu le 24 octobre 2016 à la mairie, où l'on remettra également le règlement à chaque affouagiste.

Les affouages se dérouleront pendant la période du 24 octobre 2016 au 15 avril 2017.



Il y a un siècle, le Conseil délibérait...

Séance du 14 novembre 1915 (2h du soir, 1 objet) :

- Vu les circonstances actuelles, le Conseil décide de mettre en non-valeur les prestations dues par les mobilisés de la commune.

Séance du 20 novembre 1915 (7 h du soir, 1 objet) :

- Secours aux mobilisés : une souscription a été ouverte pour adresser aux mobilisés de la commune quelques effets pour l'hiver. Le Conseil ouvre un crédit de 40 F pour parfaire les envois à faire, prouvant une fois de plus sa sollicitude pour les défenseurs de la Patrie.

Séance du 27 décembre 1915 (7 h du soir) :

- Considérant que les circonstances de guerre suppriment le trafic sur le port de Charrey, est d'avis d'accorder une remise de 30 F sur la prime annuelle de 100 F que Monsieur Brabant, de Pagny-La -Ville, adjudicataire de la maison du port, doit à la commune (reste à payer 70 F)
- Approuve le changement de nom du concessionnaire de la ligne électrique qui dessert la commune et qui devient « Société Saône Electricité » au lieu de « Société de Vougeot ».

La sécurité

Coup de sonnette à la porte. Qui c'est ?

Ce n'est pas le plombier ...mais un démarcheur qui vous propose des produits ou services variés : étude de vos factures d'électricité ou de gaz, adoucisseur d'eau, aspirateur, tapis, extincteur, système, d'alarme, ramonage, matelas ou sommier, petits gâteaux ou encore photo aérienne de votre maison !



Être sollicité à son domicile par des démarcheurs met l'acheteur potentiel en infériorité psychologique. Il est souvent plus difficile de dire non à un vendeur dans son salon que dans un magasin où il suffit de quitter les lieux. On risque donc de signer un contrat ou d'acheter des produits qui ne sont pas ce à quoi nous nous attendions.

Dans tous les cas,

- vous disposez d'un délai de 7 jours pour vous rétracter de votre engagement (que ce soit dans le cadre d'un achat, d'un abonnement ...)
- Le démarcheur doit vous donner un exemplaire du contrat que vous venez de signer;
- Ne payez jamais rien avant l'expiration du délai de rétractation ! (Sauf s'il s'agit d'un abonnement à un journal, seule exception à la réglementation !)
- Attention aussi à l'abus de faiblesse qui est un délit !

Le mieux est donc de rester TRÈS VIGILANT, et de ne pas croire aux miraculeuses économies et autres bonnes affaires tombées du ciel !

Le Charreysonnant fait marcher vos neurones !

Problème numéro 7: Chien de races (facile !)

Un chenil abrite trois races de chiens différentes :

Des bouledogues (8 kilos), des caniches (5 kilos), des yorkshires (3 kilos) ;

Le poids total de tous les chiens est de 22 kilos.

Combien de chiens de chaque race peut-on trouver ?



Indice pour résoudre le problème N°6 (les papous) :

Il suffit d'écrire le texte avec des mots plus simples (exemple : Chiens et Chats pour Papous et pas Papous. Mâles et femelles pour papas et pas papas)

Réponse au problème n°5 Charreysonnant n° 9 Juillet :

Quel nombre logique dans la suite : 1-11-21-1211-111221-312211 ?

Réponse logique : 13112221

Il suffit d'écrire ce que l'on lit :

1 = un 1 (11) ; 11=deux 1 (21) ; 21=un 2 un 1(1211)